

Mes notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mes contacts

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

"Toute personne dispose du droit à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle"

Article 22 - Loi du 5 mars 2014

PRENEZ RENDEZ-VOUS avec le conseiller le plus proche de chez vous !

Consultez l'annuaire des structures d'orientation et d'accompagnement sur : orientation.centre-valde Loire.fr



Les structures partenaires du réseau SPRO-EP

Pour les collégiens, apprentis, lycéens, étudiants

- CIO
- Université Tours
- Université Orléans
- PJJ
- DRAAF
- Mission locale
- CRIJ/BIJ
- CRAJEP
- CMA
- CCI

Pour les salariés, demandeurs d'emploi, indépendants

- France Travail
- Cap emploi
- CRIA
- Transitions Pro Centre-Val de Loire
- Avenir Actifs
- APEC
- APECITA
- Conseils départementaux
- CIRFA
- Défense Mobilité
- Espace VAE
- Service emploi Agglo/Métropole
- Maison de l'emploi
- GIP Alfa Centre-Val de Loire

© Shutterstock



L'ORIENTATION c'est tout au long de la vie !

LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (SPRO-EP)

En région Centre-Val de Loire

Un réseau de partenaires, des professionnels qui s'engagent, vous accueillent, vous informent, et vous accompagnent.

S'INFORMER, CHOISIR ET CONSTRUIRE son parcours professionnel !

La Région Centre-Val de Loire déploie un service public et anime un réseau de partenaires sur l'ensemble de son territoire. Il a pour vocation de faciliter l'orientation et l'évolution professionnelle afin de vous insérer durablement dans l'emploi.

Vous êtes collégien, apprenti, lycéen, étudiant ou salarié, en recherche d'emploi, indépendant !

Vous pouvez être écouté et accompagné selon vos besoins par des professionnels !

Trouvez votre structure



LES DISPOSITIFS

Vous trouverez forcément celui qui vous correspond !

- > **Le conseil en évolution professionnelle**
- > **Le bilan de compétences**
- > **La formation certifiante ou formation continue**
- > **La validation des acquis de l'expérience (VAE)**

De nombreux financements existent pour accéder à ces différents dispositifs (OPCO, Transition Pro, Conseil régional, France Travail, votre entreprise...). **Pour accéder à l'un de ces différents dispositifs, prenez rendez-vous avec un conseiller d'une structure partenaire.**

Le conseil en évolution professionnelle (CEP)

est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Selon vos besoins, un conseiller :

- vous **informe sur vos droits** et possibilités,
- vous **propose des pistes de projet** à explorer,
- vous **oriente vers d'autres professionnels.**

S'INFORMER

Quels sont les métiers et secteurs porteurs d'emplois ?

Vous souhaitez obtenir des informations sur les métiers, les secteurs d'activités pour construire votre parcours.

Participez aux événements à venir sur votre territoire. Consultez l'agenda de l'orientation (forums, salons, visites). Retrouvez des informations sur les métiers, les formations, des guides, vidéos, témoignages sur le site de l'orientation Centre-Val de Loire.



TÉMOIGNAGES

Reconversion

MARIO
42 ans

Je me suis reconverti professionnellement car ma santé ne me permettait plus d'exercer le métier de peintre en bâtiment. Un conseiller m'a aidé à repérer mes compétences mais aussi mes envies. J'ai démarré une nouvelle carrière de formatrice grâce à un cursus personnalisé de formation.

Stage de découverte

ALINE
16 ans

J'ai 16 ans je m'interroge sur mon orientation. J'ai rencontré un conseiller qui m'a proposé un stage court dans une entreprise pendant les vacances scolaires. Suite à cette immersion, j'ai choisi l'apprentissage pour obtenir mon diplôme et me former au métier qui me plaît.

Évolution

AIDA
35 ans - Aide-soignante depuis 10 ans

J'exerce un métier passionnant. Je ne veux pas quitter ce secteur car je m'y sens utile mais je veux évoluer. J'ai rencontré un conseiller en évolution professionnelle avec qui j'ai pu analyser ma situation, mes compétences et envisager différentes pistes possibles pour organiser la suite de mon parcours... Formation, VAE, avant de me lancer, j'avais besoin de voir le champ des possibles.

Apprentissage

KEVIN
22 ans

J'ai obtenu un Bac Pro Aménagements paysagers en formation initiale. J'ai travaillé 2 ans dans ce secteur mais je ne m'y suis pas intégré. J'ai voulu suivre une nouvelle formation dans un tout autre secteur. La formation en cuisine en apprentissage m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences.